

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES**

Nombre de membres afférents au C.M. : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

*Le trois mars deux mil vingt-deux à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.*

Date de la convocation : 25/02/2022

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, BLEIN Jacqueline, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, LEBAIL Christine, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, CONTI Béatrice, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie et PONCET Romain

Absente excusée : Mme CROZIER Audrey

Pouvoir : Mme CROZIER Audrey a donné pouvoir à M. PONCET Romain

Secrétaire de séance : Mme CONTI Béatrice

Le procès-verbal rédigé à l'issue de la séance du 27 janvier 2022 a été envoyé, par mail, à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

---

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - COMMUNE**

Monsieur Bertrand DENIS, 3<sup>e</sup> adjoint, présente le compte administratif (budget communal) de l'année 2021 :

**FONCTIONNEMENT :**

Recettes .....	549 478.30 €
Dépenses .....	494 761.30 €
Excédent 2021 .....	54 717.00 €
Excédent antérieur .....	262 797.64 €
Excédent de clôture .....	317 514.64 €

**INVESTISSEMENT :**

Recettes .....	130 722.94 €
Dépenses .....	184 378.76 €
Déficit 2021.....	- 53 655.82 €
Déficit antérieur.....	- 6 763.11 €
Déficit de clôture .....	- 60 418.93 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Approuve à l'unanimité (moins une abstention) le compte administratif (budget communal) de l'année 2021.

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - ASSAINISSEMENT**

Monsieur Bertrand DENIS, 3<sup>e</sup> adjoint, présente le compte administratif (budget assainissement) de l'année 2021 :

#### EXPLOITATION :

Recettes .....	91 061.44 €
Dépenses .....	64 943.41 €
Excédent 2021 .....	26 118.03 €
Excédent antérieur .....	122 885.25 €
Excédent de clôture .....	149 003.28 €

#### INVESTISSEMENT :

Recettes .....	46 263.09 €
Dépenses .....	125 138.29 €
Déficit 2021.....	- 78 875.20 €
Déficit antérieur.....	- 1 454.09 €
Déficit de clôture .....	- 80 329.29 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Approuve à l'unanimité (moins une abstention) le compte administratif (budget assainissement) de l'année 2021.

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – LOCATION SALON DE COIFFURE**

Monsieur Bertrand DENIS, 3<sup>e</sup> adjoint, présente le compte administratif (budget location salon de coiffure) de l'année 2021 :

#### FONCTIONNEMENT :

Recettes .....	4 647.87 €
Dépenses .....	0.00 €
Excédent 2021 .....	4 647.87 €
Excédent antérieur .....	16 938.86 €
Excédent de clôture .....	21 586.73 €

#### INVESTISSEMENT :

Recettes .....	0.00 €
Dépenses .....	0.00 €
Excédent 2021 .....	0.00 €
Résultat antérieur.....	0.00 €
Résultat de clôture .....	0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Approuve à l'unanimité (moins une abstention) le compte administratif (budget location salon de coiffure) de l'année 2021.

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - COMMUNE**

Monsieur Bertrand DENIS, 3<sup>e</sup> adjoint, présente le compte de gestion (budget communal) de l'année 2021 établi par Monsieur Marc DUGERDIL, Trésorier de FEURS.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Approuve à l'unanimité le compte de gestion (budget communal) de l'année 2021.

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - ASSAINISSEMENT**

Monsieur Bertrand DENIS, 3<sup>e</sup> adjoint, présente le compte de gestion (budget assainissement) de l'année 2021 établi par Monsieur Marc DUGERDIL, Trésorier de FEURS.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Approuve à l'unanimité le compte de gestion (budget assainissement) de l'année 2021.

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 – LOCATION SALON DE COIFFURE**

Monsieur Bertrand DENIS, 3<sup>e</sup> adjoint, présente le compte de gestion (budget location salon de coiffure) de l'année 2021 établi par Monsieur Marc DUGERDIL, Trésorier de FEURS.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré :

- Approuve à l'unanimité le compte de gestion (budget location salon de coiffure) de l'année 2021.

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 – COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 317 514.64 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement :

A Résultat de l'exercice .....	+ 54 717.00 €
B Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif) .....	+ 262 797.64 €
<b>C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) .....</b>	<b>+ 317 514.64 €</b>
D Solde d'exécution d'investissement .....	- 60 418.93 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement.....	- 7 852.00 €
<b>F Besoin de financement = D + E .....</b>	<b>- 68 270.93 €</b>

#### **AFFECTATION**

<b>1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement .....</b>	<b>68 270.93 €</b>
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 .....</b>	<b>249 243.71 €</b>

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 – ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 149 003.28 €,

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation :

A Résultat de l'exercice .....	+ 26 118.03 €
B Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif) .....	+ 122 885.25 €
<b>C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) .....</b>	<b>+ 149 003.28 €</b>
D Solde d'exécution d'investissement .....	- 80 329.29 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement.....	- 6 200.00 €
<b>F Besoin de financement = D + E .....</b>	<b>- 86 529.29 €</b>

#### **AFFECTATION**

<b>1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement .....</b>	<b>86 529.29 €</b>
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 .....</b>	<b>62 473.99 €</b>

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 – LOCATION SALON DE COIFFURE**

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 21 586.73 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement :

A Résultat de l'exercice .....	+ 4 647.87 €
B Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif) .....	+ 16 938.86 €
<b>C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) .....</b>	<b>+ 21 586.73 €</b>
D Solde d'exécution d'investissement .....	0.00 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement.....	0.00 €
<b>F Besoin de financement = D + E .....</b>	<b>0.00 €</b>

#### **AFFECTATION**

<b>1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement .....</b>	<b>0.00 €</b>
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 .....</b>	<b>21 586.73 €</b>

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- **Projets d'investissement 2022 :**

- Déplacement du transformateur Place Emmanuel de Poncins (situé actuellement Rue des Garennes), enfouissement des réseaux et pose des candélabres d'éclairage public (utilisation de lampe LED à l'avenir).
- Projet de réfection de chaussée
- Point à temps et curage de fossés
- Divers : Acquisition de 2 défibrillateurs, rénovation monument aux morts, rénovation croix, fourniture et pose de volets roulants automatiques à la micro crèche, revêtement du sol de l'entrée de l'école maternelle, aménagement du placard du bureau du maire
- Acquisition d'un radar pédagogique
- Prévision d'installation d'une vidéo surveillance
- Etude pour la mise en sécurité de la RD 10 à la RD 16
- Etude pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'une extension de la garderie

- **Aire de jeux :**
  - Prévision d'un city stade
  - Prévision de jeux pour les enfants
  - Terrassement
  - pour un coût total de 123 770 € HT, il pourrait être possible d'obtenir 80 % de subvention :
  - 49 508 € de la région
  - 37 131 € du département
  - 12 377 € de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
  
- **Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la cessation d'activité du cabinet d'études initialement désigné. Le nouveau cabinet a pris le relais.  
Après des remarques d'habitants lors de l'enquête publique, une personne du nouveau cabinet d'études, dans un souci d'équité, a fait le tour des habitations identifiées comme pouvant obtenir un agrandissement. Le rapport final du commissaire enquêteur sera envoyé à la Commission Départementale de Préservation des Espaces naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).
  
- **Travaux réalisés :**
  - Cyriade : rafraichissement du local de rangement et des vestiaires
  - Mairie : peinture du couloir, du sas d'entrée, et du placard du bureau du Maire
  
- **Nouveau protocole sanitaire à l'école suite au passage au niveau 2 :**
  - Retour à la normale en matière de garderie : 2 pôles d'accueil et retour aux horaires initiaux (à partir de 7 h 15 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir)
  - Retour de la restauration scolaire au sein des locaux de l'école.
  - A partir du 14 mars, fin de l'obligation du port du masque à l'école.
  
- **Elections présidentielles :** Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.
  
- Monsieur le Maire termine le conseil par la lecture d'une lettre ouverte.
  
- **Prochain conseil municipal :** jeudi 31 mars 2022

FAIT à ST CYR LES VIGNES,  
Le 14 mars 2022



Le Maire,  
Gilles COURT